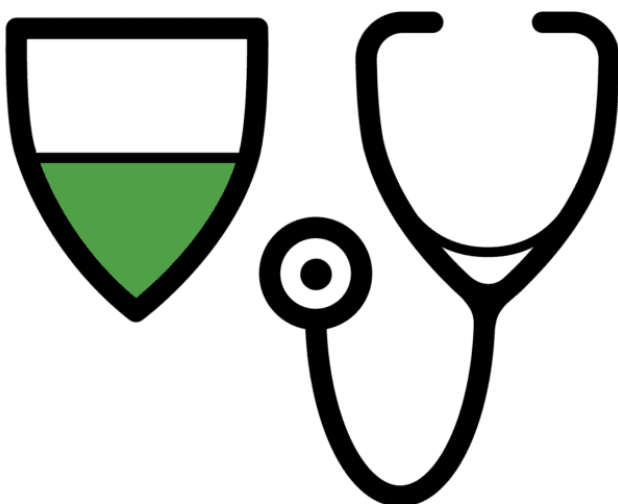


Défendre les intérêts des médecins

«Si tu ne t'occupes pas de politique, la politique s'occupera de toi!»

La maxime citée en titre résume à elle seule l'intérêt nécessaire de la Société Vaudoise de Médecine (SVM) pour la politique vaudoise, voire fédérale. Bien sûr, la SVM ne fait pas de politique au sens propre du terme, elle se positionne, voire d'interagir avec les pouvoirs publics pour défendre les intérêts légitimes de ses membres.



Dans notre système fédéraliste

en suisse, il faut rappeler que la santé est un domaine de compétence des cantons. À l'exception notable de la législation assurantielle, c'est bien ici à Lausanne, et pas à Berne, qu'on crée les lois, règlements et autres directives qui impacteront ensuite le quotidien des médecins et patient-es vaudois-es. Les sociétés cantonales de médecine sont donc au bon niveau décisionnel. Mais que fait concrètement la SVM ? On peut ici tenter de résumer notre action « politique » en trois volets.

« La SVM est aussi à disposition des élu-es et les informe régulièrement de nos préoccupations professionnelles, notamment via ce magazine. »

Nous suivons les dossiers

En premier lieu, la SVM est une observatrice attentive de ce qui se dit, se prépare ou se passe dans le champ politique en lien avec le domaine de la santé ou impactant la pratique des médecins vaudois-es. Outre une veille quotidienne des médias, nous effectuons chaque semaine notre propre « monitoring » des débats au

Grand Conseil (nouveaux objets déposés ou en cours de traitement), ainsi que des communications du Conseil d'État. Cette étape est un prérequis indispensable pour pouvoir ensuite agir à temps. Pour le suivi des affaires fédérales, nous bénéficions d'une veille similaire de la FMH.

Nous entretenons un dialogue régulier avec les autorités élues

Depuis 2010, nos échanges « politiques » avec le Canton se déroulent d'abord dans le cadre d'une convention- cadre de partenariat DSAS-SVM. Plusieurs fois par année, le comité de la SVM rencontre ainsi la cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) pour travailler sur un certain nombre de dossiers. Une première rencontre conviviale et ouverte avec les député·es vaudois·es s'intéressant à la santé a aussi été organisée par la SVM en 2023, permettant d'échanger sur les sujets importants du moment, et ces rencontres devraient devenir régulières. La SVM est aussi à disposition des élu·es et les informe régulièrement de nos préoccupations professionnelles, notamment via ce magazine.

Nous faisons des propositions en amont et agissons en aval en cas de besoin

Lorsque des projets de loi qui concernent le corps médical sont en préparation, nous répondons d'abord systématiquement aux consultations organisées par l'administration cantonale ou fédérale, pour faire entendre notre voix en amont. Le cas échéant, nous tentons de faire valoir la position des médecins vaudois·es auprès des parlementaires, et de corriger le tir en plénum. Enfin, lorsque l'application des textes votés nous paraît défailante, nous n'hésitons pas à entreprendre toute démarche juridique utile pour les faire respecter.

Dre Séverine Oppliger-Pasquali
Présidente de la SVM